



# Master Sciences économiques

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences économiques. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02035701

**HAL Id: hceres-02035701**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035701>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague A

## ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110053374

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sciences économiques

## Présentation de la mention

Le master « Sciences économiques » est proposé par l'Ecole d'Economie de Toulouse (TSE). Il propose aux étudiants une formation généraliste en économie, puis une spécialisation dans un domaine particulier. En deuxième année, six spécialités différentes sont proposées :

- (1) « Statistique et économétrie ».
- (2) « Banque et finances européennes ».
- (3) « Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois ».
- (4) « Droit et sciences du travail européen ».
- (5) « Economie du tourisme international ».
- (6) « Économie et droit » (création).

L'objectif principal de cette formation est de former des enseignants-chercheurs et des cadres. L'enseignement est principalement en français, quelques cours sont dispensés en anglais.

## Avis condensé

### ● Avis global :

Cette mention est très hétérogène par son offre de formation et par sa qualité. Elle manque de lisibilité et de cohérence, notamment entre le M1 et les spécialités de M2. Par ailleurs, il y a de gros problèmes de concordance des informations, le dossier présenté pour la mention n'est pas en adéquation avec les fiches spécialités. Par exemple, pour la mention l'accent est mis sur l'excellence académique de l'Université Toulouse 1 et la poursuite en doctorat, alors que les spécialités présentées sont très peu orientées « recherche ». Le problème est similaire pour les laboratoires. Pour la mention, il est fait référence à trois laboratoires réputés alors que la plupart des spécialités sont adossées à d'autres centres de recherche.

### ● Points forts :

- Une formation généraliste de haut niveau.
- Des spécialités variées et originales.
- La bonne insertion professionnelle de certaines spécialités.

### ● Points faibles :

- Dossier de mauvaise qualité.
- Manque de cohérence du master.
- Qualité des spécialités de M2 très hétérogène.

### ● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandation pour l'établissement :

Il faut gagner en cohérence entre le M1 et M2, en supprimant notamment les voies proposées en M1 qui ne correspondent pas à une spécialité de M2.

## Avis détaillé

- 1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

C'est une formation généraliste en économie, qui propose en deuxième année une spécialisation parmi un choix riche et varié. Les objectifs professionnels annoncés (notamment former des étudiants « susceptibles de s'insérer sur le marché académique au niveau national ou international ») ne correspondent pas aux débouchés effectifs des différentes spécialités présentées par la suite (professionnel du tourisme, chargé de clientèle pour la spécialité banque, chargés d'études statistiques, etc.).

- 2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

L'Ecole d'Economie de Toulouse propose deux masters en économie à Toulouse : « Sciences économiques » enseigné principalement en français et « Economics » enseigné en anglais. Deux spécialités sont redondantes dans ces masters, l'une en « Econométrie » et l'autre en « Finance ». Un master de « Finance » est également proposé à l'IAE.

L'adossement à la recherche n'est pas clair car les informations fournies ne sont pas cohérentes. Au niveau de la mention, il est fait référence à trois laboratoires réputés (GREMAQ, LERNA, ARQADE) alors que la spécialité « Tourisme » est adossée au CERTOP, celle intitulée « Banque - finance » au LEREPS et au CERVEPAS, et les spécialités « Formation » et « Sciences du travail » au LIRHE (qui doit disparaître dans le prochain quadriennal).

Concernant l'adossement aux milieux socio-professionnels, l'accent est mis sur l'IDEI (Institut D'Economie Industrielle), mais cela n'apparaît pas pertinent de façon concrète pour ce diplôme. Néanmoins, il semble que les formations ont le mérite de répondre aux besoins des employeurs de la région.

Certains cours sont enseignés en anglais et une partie des étudiants n'est pas issue d'un pays francophone (20 %). Toutefois, il n'y a pas de partenariats ni de programme d'échange d'étudiants mentionnés.

- 3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Les étudiants en master 1 suivent dans un premier temps quelques cours fondamentaux, puis choisissent une voie spécifique parmi les suivantes :

- « Banque et finance ».
- « Économie industrielle ».
- « Droit et économie du travail ».
- « Statistique ».
- « Méthodes et modélisation ».
- « Économie internationale et du développement ».
- « Économie de l'environnement et des ressources ».
- « Économie et droit ».

La voie est choisie au moment de l'inscription en M1, en fonction de la spécialité qu'ils souhaitent suivre en M2 :

- « Statistique et économétrie ».
- « Banque et finances européennes ».
- « Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois ».
- « Droit et sciences du travail européen ».



- « Economie du tourisme international ».
- « Économie et droit » (création) avec 2 parcours : « Economie et droit de la concurrence » ; « Analyse économique du droit ».

Le master propose des parcours très différents dès la première année. Les voies ne sont pas toujours en adéquation avec les spécialités de M2. Par exemple, les voies « Économie industrielle », « Méthodes et modélisation », « Économie internationale et du développement » et « Économie de l'environnement et des ressources » servent quelles spécialités de M2 ?

Par ailleurs, les spécialités ne sont pas toujours suffisamment distinctes. Le droit apparaît par exemple dans l'énoncé de deux spécialités différentes, puis au sein même d'une spécialité pour définir deux parcours différents. L'existence de passerelles n'est pas mentionnée. La cohérence entre le M1 et les différentes spécialités du M2 n'est pas claire.

Certaines spécialités sont co-habilitées avec la Faculté de Droit, l'Université Toulouse 3. L'information est peu précise.

La qualité scientifique des membres de l'équipe pédagogique est très variable d'une spécialité à l'autre.

Le pilotage de la formation est assuré par le directeur de l'École d'Économie de Toulouse, ses chargés de missions, et le conseil de l'école doctorale d'économie de Toulouse. Le suivi des étudiants dépend des spécialités, il est très hétérogène.

- 4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La majorité des étudiants provient des licences d'économie et de gestion de Toulouse. Environ 20 % des étudiants sont étrangers, et viennent des pays en développement (pays du Maghreb et d'Europe centrale).

Le nombre d'étudiants inscrits est important en M1, mais le nombre de reçus est relativement faible :

- 216 reçus pour 470 inscrits en 2006/07
- 232 reçus pour 469 inscrits en 2007/08
- 168 reçus pour 287 inscrits en 2008/09

Cette formation est attractive mais ne semble pas attirer en M1 les étudiants les plus susceptibles d'y réussir. Cela souligne un problème dans l'offre de cette formation, dont un chantier majeur a été la réorganisation pour la rentrée 2009. Des mesures ont été prises, un effort supplémentaire devrait être mis en œuvre.

Un questionnaire anonyme est rempli par les étudiants. Ces questionnaires jouent, semble-t-il, « un rôle essentiel dans les modifications de programmes et les affectations des cours ».

Sur les quatre dernières années, il est indiqué qu'un peu plus de 80 % des étudiants poursuivent en doctorat. Ce n'est pas crédible et ne correspond pas aux débouchés annoncés dans les fiches décrivant chacune des spécialités.

# Avis par spécialité

## Statistique et économétrie

- Avis :

L'objectif de cette formation est bien ciblé : former des chargés d'études statistiques. C'est une formation professionnelle de bonne qualité, autant dans le contenu que dans la composition de l'équipe pédagogique, qui intègre une bonne proportion de professionnels. Insérée dans une mention généraliste proposant des spécialités très différentes, cette formation n'est pas facilement identifiable, d'autant qu'une autre spécialité en économétrie est proposée dans une autre mention de l'établissement.

- Points forts :

- Une formation professionnelle bien ciblée.
- Une bonne répartition des cours (appliqués/théoriques, statistique/informatique).
- Une équipe pédagogique équilibrée (statisticiens/informaticiens/professionnels).

- Points faibles :

- Les flux d'étudiants sont inconnus.
- Absence de lien avec la spécialité en « Econométrie » du master « Economics ».

- Recommandation pour l'établissement :

- Clarifier le positionnement par rapport à l'autre spécialité « Econométrie » de la mention « Economics ».

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

## Banque et finances européennes

- Avis :

Cette formation met l'accent surtout sur la voie professionnelle. Elle annonce des débouchés dans la banque de détail et dans la banque de financement, mais en pratique, les étudiants se destinent essentiellement à une carrière au sein des réseaux bancaires. Les enseignements sont adaptés aux débouchés des étudiants dans la banque de détail. Les stages sont obligatoires. C'est une formation solide, mais qui pâtit de la concurrence avec les autres spécialités « Banque - finance » proposées dans la même université.

- Points forts :

- Bonne insertion professionnelle des étudiants.
- La formation est bien structurée et cohérente, avec une voie spécifique en M1.
- L'accompagnement et le suivi des étudiants sont très présents.

- Points faibles :

- L'existence de 6 spécialités « Banque - finance » à l'Université Toulouse 1.
- Développer la voie recherche est inutile : 1 seul étudiant concerné jusque-là, et l'adossement à la recherche est faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Le projet de formation par alternance avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) semble être une excellente idée. Il serait souhaitable d'envisager un basculement complet de la formation existante. Ce serait une manière de se différencier des nombreuses autres spécialités « Banque - finance » proposées à Toulouse 1.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



## Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois

- Avis :

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire (professionnelle) dans le domaine de la formation : gestion des ressources humaines, politiques d'emplois et de formation. La formation continue et par alternance concerne 80 % de l'effectif, ce qui rend l'effectif de la formation très varié. Il en est de même de l'équipe pédagogique, composée d'enseignants en économie, en sociologie et de professionnels. Cette formation est séduisante. Toutefois, elle est assez peu cohérente avec le M1 (quelle voie proposée en M1 faut-il suivre ?).

- Points forts :

- Formation continue et par alternance très présente.
- Formation pluridisciplinaire et mixité de l'effectif (culturelle, générationnelle).
- Nombreux professionnels présents dans l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Les flux d'étudiants sont inconnus.
- Peu de cohérence avec le M1.
- Suivi des diplômés inexistant.

- Recommandations pour l'établissement :

- Améliorer la lisibilité des parcours, à commencer par son titre.
- Le terme « systèmes d'emplois » n'est pas forcément compréhensible par les éventuels recruteurs. Le terme « ingénierie » n'est-il pas, lui aussi, inadéquat ?
- Mettre en place des dispositifs de connaissance et de suivi des étudiants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

## Droit et sciences du travail européen

- Avis :

C'est une formation pluridisciplinaire de professionnels dans le domaine de l'emploi, avec des débouchés dans l'administration et la gestion du personnel, les corps politiques et administratifs publics, les centres de recherches, l'organisation d'employeurs et de travailleurs, la presse spécialisée, les organismes de formation, avocats en droit social, avocats organisations internationales, consultants en ressources humaines. Certains métiers visés sont peu crédibles (avocats, presse spécialisée, centres de recherche). Le problème principal est de ne pas savoir à qui s'adresse cette formation (à des juristes, des économistes ou les deux ?) ni par qui elle est enseignée (quelle est la proportion de juristes et d'économistes ?). Néanmoins, c'est une formation originale, qui offre une diversité de parcours et possède une réelle ouverture internationale.

- Points forts :

- Une réelle pluridisciplinarité.
- De nombreux étudiants suivent des études à l'étranger (dans le réseau « Labor Studies »).
- Formation continue, en alternance et FOAD (Formation Ouverte A Distance) présentes.

- Points faibles :

- Baisse de candidature depuis 2004 (même si elle est compensée par le FOAD en 2008-2009).
- Public visé mal identifié.
- Lisibilité de l'offre peu claire.

- Recommandations pour l'établissement :

Si l'équipe enseignante et l'effectif étudiant sont principalement composés d'économistes, l'enseignement en droit est très insuffisant pour justifier un intitulé de la spécialité en « Droit du travail ». Il faudrait clarifier le positionnement de cette formation, vis-à-vis du droit et de l'économie, et savoir à qui elle s'adresse.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



## Économie du tourisme international

- Avis :

L'objectif de cette spécialité est de former des chercheurs et des cadres aux problématiques économiques liées au tourisme international. Les objectifs professionnels sont clairement définis et la formation semble répondre aux besoins des acteurs du secteur du tourisme (entreprises et collectivités territoriales). Toutefois, très peu de praticiens enseignent dans le master, même si de nombreuses collaborations avec des groupes internationaux existent et permettent de proposer des stages à l'étranger aux étudiants. Par ailleurs, l'adossé à la recherche est faible et il est peu probable que cette spécialité forme aux métiers de chercheurs.

- Points forts :

- Les objectifs professionnels sont clairement définis.
- La formation semble répondre aux besoins des entreprises et collectivités territoriales.
- Nombreux stages à l'étranger.

- Points faibles :

- Les flux et le devenir des étudiants sont inconnus.
- Peu d'intervenants professionnels.
- Faible adossé à la recherche.

- Recommandations pour l'établissement :

Pourquoi insister autant sur l'adossé à la recherche et sur la possibilité de faire une thèse alors que, à l'évidence, il ne s'agit pas là d'un des points forts de la formation ? Il est préférable de mettre l'accent sur la professionnalisation des étudiants dès le M2. Il serait aussi souhaitable de renforcer la pratique des langues étrangères en développant les accords pour suivre une partie du cursus à l'étranger et/ou en dispensant une partie des cours en anglais.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

## Économie et droit

- Avis :

Cette formation comporte deux parcours : « Economie de la concurrence » et « Economie du droit », ayant chacun une voie « recherche » et une voie professionnelle. Le parcours « Economie de la concurrence » est clairement défini (cours en anglais). Le parcours « Economie du droit » est plus général et moins bien décrit (cours principalement en français). Le dossier est insuffisamment renseigné et il manque de l'information pertinente (intervenants, politique de stage, flux d'étudiants attendus...). Malgré tout, cette formation semble être de haut niveau et a peu de concurrents au niveau national.

- Points forts :

- L'adossé à l'équipe de recherche (pour le parcours « Economie de la concurrence »).
- Les débouchés sont bien identifiés.
- Peu de concurrents au niveau national.

- Points faibles :

- Le dossier est assez mal renseigné (en particulier le parcours « Economie du droit »).
- Les intervenants et les laboratoires d'accueil ne sont pas indiqués.

- Recommandations pour l'établissement :

A priori les étudiants qui suivent cette formation ont un cursus en économie. Aussi, ne faudrait-il pas prévoir au début de l'année un cours sur les fondamentaux du droit ? L'intitulé de la spécialité adéquat n'est-il pas plutôt « Economie du droit » ?

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A